

# Après la cession d'une société, savoir gérer les fonds

*L'université de Montpellier 1 dispense le DU approche patrimoniale de la transmission d'entreprise. Présentation d'un diplôme qui s'adresse à l'ensemble des conseillers des dirigeants de société.*

**D**IRECTEUR des études du master transmission d'entreprise à la faculté d'administration économique et sociale (AES) de l'université de Montpellier 1, Maxime Boulet (qui est aussi diplômé d'expertise comptable et référent de l'ordre des experts-comptables en matière de transmission d'entreprise notamment) a décidé de créer en 2004 le DU approche patrimoniale de la transmission d'entreprise. « Dans le cadre d'une transmission, l'objectif n'est pas uniquement d'optimiser la relation entre le cédant et le repreneur. Il s'agit également d'accompagner le chef d'entreprise cédant dans le réemploi et la sécurisation fiscale et économique du prix de cession. Dans ces opérations, il n'y a pas que la réussite de l'entreprise qui compte. Il convient de préparer le réceptacle du produit de la cession », explique-t-il.

## Réservé aux professionnels

« Ce diplôme s'adresse aux professionnels en exercice. Ils disposent de la maturité nécessaire », poursuit Maxime Boulet.

Le DU est donc ouvert aux experts-comptables, assureurs, CGPI, banquiers, notaires ou avocats. « La

*diversité des profils crée une véritable richesse. Les participants comprennent bien que la transversalité et l'interprofessionnalité font avancer la transmission. D'ailleurs, les diplômés de la deuxième promotion ont créé une association, Transmex, pour travailler ensemble. Celle-ci fait également le lien entre les différentes promotions. »*

Pour être candidat à cette formation, il faut avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle et un bac + 4. La sélection s'effectue sur dossier, puis sur entretien. Chaque promotion peut accueillir vingt-cinq personnes au maximum. Les dossiers sont à retirer à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009 et à déposer avant le 30 octobre.

Ainsi, ce diplôme doit permettre aux professionnels d'appréhender les techniques de la transmission de l'entreprise, en privilégiant la préparation de celle-ci dans un schéma global d'optimisation du patrimoine du chef de l'entreprise. Cette préparation est abordée à la fois dans les phases qui précèdent et qui suivent la transmission.

Pour répondre aux objectifs de la formation, des partenariats ont été initiés ou engagés avec AG2R, La Mondiale, La Banque Populaire du Midi et le Groupe Revue **Fiduciaire** qui met notam-

ment à disposition le logiciel *Patrim'Expert*.

## Animé par des praticiens de haut niveau

Le programme se compose de deux modules :

- les fondamentaux : organisation patrimoniale et régime social du chef d'entreprise, audit juridique et fiscal, principes d'évaluation d'entreprise, bases de la gestion d'actifs ;

- les situations et les principales stratégies de transmission d'entreprise : stratégies de la transmission à titre gratuit et montages « mixtes », stratégies de transmission à titre onéreux (hors contexte familial), optimisation patrimoniale avant et après cession.

Ce programme est assuré par des professionnels en exercice et des professeurs d'université. Parmi les intervenants, citons Bernard Plagnet, professeur d'université à Toulouse, Robert El Sair, avocat fiscaliste au barreau de Lyon, Brigitte Audureau, consultante, Serge Anouchian, expert-comptable, Bernard Malbos, gérant de la société *Force de Vente Informatique (FVI)*, ou encore Jean-Pierre Gonzalez, notaire.

Par ailleurs, Catherine Cautemette, consultante en gestion de patrimoine, est responsable des études, et Stéphane Le Roux, délégué général de *La Mondiale*, est responsable pédagogique.

Les examens portent dans un premier temps sur les prérequis, puis sur une étude de

cas soutenue devant un jury pendant quinze minutes.

La quatrième promotion débute en décembre prochain. La formation de 200 heures s'étale sur l'année universitaire, le mois d'avril étant gelé. Les cours sont répartis sur vingt-cinq journées, à raison de deux ou trois jours par semaine (les mardis, mercredis et jeudis). Le DU, dont le coût s'élève à 3 250 €, fait l'objet d'un suivi dans le temps, puisqu'une actualisation des supports est effectuée. Enfin, une remise de prix a lieu chaque année. ■

## DU approche patrimoniale de la transmission d'entreprise

### POINTS FORTS

**1• Une double expertise : transmission de l'entreprise et gestion du patrimoine du dirigeant.**

**2• Des intervenants de haut niveau et une mise à jour annuelle des supports.**

### POINT FAIBLE

**La formation n'est dispensée qu'à Montpellier. Toutefois, Maxime Boulet réfléchit à l'exporter à Toulouse.**

### NOTRE AVIS

**Ce diplôme répond à une demande croissante des différents conseillers des chefs d'entreprise. Encore peu de formations couvrent cette problématique.**

Contact pour les personnes intéressées : Joëlle Henry  
Tél. : 04 67 15 85 50  
joelle.henry@univ-montp1.fr  
Maxime Boulet  
Tél. : 06 24 54 46 40